

ESCRIME

1/8 DE FINALE

Sabre M15 Individuel H & D

Samedi 14 novembre 2020

Individuel : Début à 9H00 / Finales à 13H

Gymnase du Morier
Rue Paul Louis Courier
37300 Joué Lès Tours





Samedi 14 Novembre 2020

1/8 de finale Sabre M15

Epreuves individuelles Homme et Dame

À Joué-Lès-Tours

Gymnase du MORIER

Rue Paul Louis Courier 37300 Joué-lès-Tours



Tél Maître d'Armes : Cyrille BELLET : **07 86 85 49 89**.

Contact club : escrimejoulestours@gmail.com

Hommes individuels	Appel :	Scratch :	Début :	Finale :
	9h	9h15	9h30	13h

Dames individuels	Appel :	Scratch :	Début :	Finale :
	9h30	9h45	10h	13h

A la suite de la compétition QCM arbitrage 13h45 14h15

Engagements

Le droit d'engagement sera fixé à **12 €** pour les épreuves individuelles.

Les engagements se feront exclusivement en ligne sur le site de la FFE

www.escrime-ffe.fr Jusqu'au mercredi 11 novembre 2020 à 23h59.

Au-delà de cette date, il sera possible de s'inscrire conformément au règlement fédéral.

À escrimejoulestours@gmail.com

Règlement

Conformes aux dispositions fédérales.

Seul les Tireurs, Arbitres, Maître d'armes et un accompagnateur (en cas de tireur sans maître) seront autorisés à entrer dans la salle. Le port du masque sanitaire est obligatoire hors assaut.

Un registre de présence sera à renseigner à l'entrée.

Les arbitres porteront les masques sanitaires, pendant les assauts.

Un protocole de branchement sur les pistes sera mis en place.



Formule

La formule appliquée doit être conforme à celle mentionnée dans la note d'organisation du Comité Régional d'Escrime Centre Val de Loire.

Sabre individuel 1 tour de poule + T.E.D

La formule utilisée sera précisée par l'organisateur en début de compétition
Et validée par le D.T nommé au début de l'épreuve

Et tranchera sans appel les cas non prévus au présent règlement.

Seuls les tireurs et Maîtres d'Armes concernés, arbitres,

Et organisateurs seront autorisés sur les pistes.

Tous les tireurs attendant leur tour devront rester en bout de piste.

Arbitrage

Les clubs devront mettre à la disposition des organisateurs

1 arbitre (non tireur) à partir de 4 tireurs ou d'une équipe engagée

L'inscription de l'arbitre du club est *obligatoire*.

Ils seront indemnisés conformément à la réglementation de l'arbitrage,

En fonction du niveau de leur diplôme.

Le pointage des arbitres se fera en même temps que celui des tireurs.

Récompenses

Les 4 premiers tireurs seront récompensés

Résultats

En semi-direct pendant la compétition sur www.escrime-jouelestours.com

Buvette et Restauration sur place toute la journée

En raison de la crise sanitaire, pas de buvette, apporter vos casse-croustes.

Information

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration
D'effets personnels à l'intérieur de l'enceinte sportive et sur les parkings.

Le fait de s'engager à ces compétitions implique la pleine acceptation de ce règlement

